**CH-3003 Berne**, OFROU

|  |
| --- |
|  |
| Votre réf.: Notre réf.: Collaborateur/trice: Prénom Nom**Berne,** TT.MM.JJJJ |

Refus

**Procédure invitant du** **TT.MM.JJJJ / projet 000000 " N1/N7 ...................."**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de l’intérêt que vous avez manifesté en répondant à l’appel d’offres cité en marge.

Après examen attentif de votre dossier, nous avons le regret de vous informer que votre candidature n’a pas été retenue et que la **Division Infrastructure** a décidé d'attribuer le marché à :

**Maison, à siège** pour le montant de **CHF** **montant** (sans TVA)

(Div. I uniquement) Vous recevez, en annexe, l'aperçu anonyme d'évaluation des offres. Vous êtes le soumissionnaire [lettre].

Indication des voies de recours :

Conformément à l'art. 52, al. 2 de la LMP, la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve, et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire ; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu’elles sont disponibles.

En vous remerciant d'avoir participé à cette procédure sur invitation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

|  |
| --- |
| Office fédéral des routes Filiale  |

Prénom Nom

Fonction

Annexes: aperçu anonyme de l'évaluation des offres